



Demande de regularisation

Par **bourkeb**, le **15/01/2013 à 00:16**

bonjour je suis noria algerienne 55 ans, 03 enfants en algérie à l'âge de 26ans, 20ans, 19ans, je suis rentré en france avec visa c en mai 2009 étant malade j' ai fais une demande de régularisation, j' ai obtenu une autorisation provisoire renouvelable tous les 3 mois sans autorisation de travailler. j'ai pas pu rester au foyer à mon âge sans ressource, je me suis trouvé un résident algérien de 75ans n'a pas de nationalité française qui a perdu sa femme française en 2007 et il 06 enfants avec elle. on s' ai marié le 06 mars 2010. Alors avant l'expiration de ma carte il m' a fais en mai 2011 un regroupement familial sur place auprès de l'office des émigrants de Créteil. En novembre 2011 j'ai reçu un courrier de la préfecture que je suis guérie je retourne à mon pays malgré que mon médecin de l'hôpital m' a autorisé de suivre mes soins ici en France. En juillet 2012 on a eut un refus de la préfecture malgré du regroupement familial que mon mari a une bonne retraite et un appartement de 4 pièces nous vivons que nous deux. En décembre 2012 j' ai reçu un courrier de la préfecture en me demandant de fournir un autre dossier avec 3 photos et un timbre fiscal de 110 euros. j'ai déposé le dossier avec mon mari à la préfecture le 15 décembre 2012. ET depuis ce jour là pas de réponse. Aidez moi que faire je n' ai rien en plus. MERCI .

Par **AlexanderVas95**, le **15/01/2013 à 20:20**

bonjour Le délai d'attente, à peu près de 5 mois à 1 an selon les Préfectures donc il faut être patient!